

Index Egalité Professionnelle

Au 1er mars 2024, conformément à l'obligation légale, Hach Lange France a publié son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Hach Lange France obtient le score de 82 points sur 100 au titre de l'année civile 2023 réparti comme suit :

- Ecart de rémunération : 35 points obtenus sur 40
- Ecarts d'augmentations individuelles : 35 points obtenus sur 35
- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité : non calculable
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0 points obtenus sur 10

Ce résultat, s'inscrit dans une politique volontariste de Hach Lange France visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes non seulement sur le sujet rémunération mais aussi en termes de recrutement, de développement de carrière, d'équilibre vie professionnelle / vie personnelle ou encore de communication. Au niveau mondial, un programme de Diversité et d'Inclusion est également déployé. Ce résultat est un encouragement à poursuivre nos efforts en matière d'égalité professionnelle.